

<http://pierre-alainmillet.fr/Relents-pestilentiels-de-populisme>



Conseil municipal du 5 février 2018

Relents pestilentiels de populisme, de gauche et de droite !

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 6 février 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Personne n'attendait d'interventions sur cette délibération annuelle qui met à disposition un agent de la ville au syndicat intercommunal SITIV, mais c'était sans compter sur la recherche un peu désespérée des oppositions "de droite et de gauche", pour se faire remarquer en cherchant toutes les occasion de polémiques.

Monsieur Durau du groupe socialiste et en marche, a commencé en tentant de faire de l'humour, dénonçant un syndicat qui en serait resté aux disquettes 8 pouces de la date de sa création et se demandant comment on pouvait avoir une compétence informatique partagée entre la ville et le syndicat.

Je lui ai fait remarquer que si le SITIV avait bien été créé en 1972 à l'ère de la disquette 8 pouces [1], c'était aussi le cas de la communauté urbaine, créée 3 ans auparavant à l'ère de la collecte des déchets en camions ouverts, avant l'invention du camion benne qui se répand dans les années 70, pour évoluer jusqu'au camion benne électrique automatisé dont la technicité notamment en termes de protection des agents est impressionnante... La métropole de Lyon et le SITIV ont presque le même âge, ils ont beaucoup changés, de statut, de métier, de moyens...et ils se portent bien !

Quand aux compétences, le SITIV a très tôt compris que la compétence informatique était complexe et ne pouvait être déléguée entièrement au sens classique, car la maîtrise d'ouvrage des projets informatique doit rester dans les villes, quand les moyens et surtout les compétences techniques ont tout intérêt à être mutualisés... C'est d'ailleurs le sens de l'évolution de la métropole vers ses plateformes mutualisées.. Ainsi, il y a dans chaque ville des informaticiens de la ville et agents du SITIV selon l'histoire des villes et des agents, comme il y a dans beaucoup de villes des services urbanisme pour l'urbanisme réglementaire, quand l'urbanisme est une compétence métropolitaine..., et bien entendu c'est le rôle du comité syndical du SITIV de veiller à l'équité de traitement de toutes les communes... C'est une conception moderne de la mutualisation permise par deux changements successifs de statuts validés par le préfet !

L'ironie sous-jacente de Mr Dureau dans son intervention au ton sirupeux masquait surtout sa méconnaissance et des statuts du SITIV et de la modernité de ses métiers... Ainsi, le SITIV a été un des premiers à installer les services numériques des villes dans le "nuage" en virtualisant progressivement tous les serveurs, ce qui fait que les villes du SITIV sont très en avance sur ce point ! D'ailleurs monsieur Dureau fait comme si les délibérations du conseil municipal n'étaient pas sur internet...je lui redonne [l'adresse du site ville](#) qu'il fait semblant de ne pas connaître.

Puis, monsieur Girard, de l'opposition de droite et centriste, s'est lancé dans une de ses diatribes hystériques dont il a le secret, dénonçant les *"relents pestilentiels d'une gestion entre copains d'un autre temps"*, la *"prise en otage des villes qui ne souhaitent plus faire partie de cette structure inefficace"*, il évoque même une *"délinquance en col blanc"* et une élection de la présidente *"obtenue par des manipulations et due, non à ses compétences informatiques mais à son âge"* [2]. Mr Girard sait bien que cette situation se rencontre dans beaucoup de syndicats, le code des collectivités locales prévoyant partout qu'en cas d'égalité, l'élection est acquise pour le candidat le plus âgé, et n'a donc strictement rien d'une manipulation, mais tout de la mise en oeuvre de la loi !

L'outrance du vocabulaire ne fait pas une démonstration et parler de délinquance en col blanc est clairement une insulte pour les élus concernés, dont le maire de Grigny (droite), vice-président du SITIV, mais aussi le directeur et les agents, des professionnels que Mr Girard évidemment ne cherche même pas à connaître, mais aussi le préfet qui a maintenu le syndicat dans la carte intercommunale, alors même que deux communes avaient demandé sa dissolution.

Relents pestilentiels de populisme, de gauche et de droite !

Quand à maintenir "de force" des communes dans un syndicat, on se demande bien comment la commune de Vénissieux avec deux élus sur 12 pourrait en avoir la capacité.

Non, si les communes de droite ont effectivement tenté d'obtenir la dissolution du syndicat, puis ont délibéré pour en décider la sortie, elles n'ont pas cherché à mettre en oeuvre cette décision et n'ont jamais écrit au syndicat ou au préfet pour notifier leur décision, sans doute parce-que si elles espéraient un changement de majorité au syndicat, elles connaissaient les désavantages pour elles de se priver des services et des compétences du SITIV. Il n'y a donc eu aucune négociation d'aucune sorte pour définir les conditions de sortie, alors même que pour la présidence du SITIV, il aurait été plus simple de laisser partir les plus déterminées à sortir, tout en créant de bonnes conditions au maintien des autres... ne serait-ce que pour simplifier une gestion politiquement difficile.

Mais je dois dire que si Danielle Gicquel n'est effectivement pas informaticienne [3], elle a présidé le SITIV avec une grande intelligence politique en créant progressivement les conditions de relations de travail normales avec les élus des villes de droite, et après le choc de 2016 et le refus du compte administratif, et au final la décision de la cour des comptes validant les comptes du SITIV [4], elle a permis qu'en bonne intelligence le compte administratif 2016 soit adopté et que dans la préparation du budget 2018, toutes les villes, y compris les villes de droite, s'inscrivent dans des projets nouveaux, largement discutés avec leurs services, et validés par les directions générales de toutes les villes. Autrement dit, au lieu de réduire progressivement leur engagement budgétaire dans le SITIV, toutes les villes en confortent le développement (dans la maîtrise bien sûr des dépenses qui fait l'objet du débat budgétaire en cours).

Conclusion, contrairement à ce que dit Mr Girard, le SITIV est un outil technique et non pas politique, sa gouvernance est partagée, et tout le travail de Danielle Gicquel a pour but de chercher des décisions consensuelles, ce qui est le cas de nombreuses délibérations votées à l'unanimité.

L'outrance des propos traduit le plus souvent une faiblesse, monsieur Girard dont le groupe politique a explosé, ferait mieux de revenir à ce "bon sens" qu'il promet mais oublie à tout propos au conseil municipal.

[1] au passage, il se trompe, la disquette de 8 pouces ne stockait pas 170ko mais 80...et le SITIV a été créé sous le nom de SICIV autour de serveur DPS6 refroidis à eau (!) du constructeur français BULL, avec des stockages sur des disques de l'époque de taille bien supérieure, de l'ordre de 256Mo...

[2] merci pour l'élégance du propos de ce qu'il faut bien appeler un goujat !

[3] , mais l'informatique est une chose trop importante pour la laisser aux seuls informaticiens

[4] encore un exemple qui ridiculise les accusations de Mr Girard !